

C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, la délégation canadienne, à cette 13<sup>e</sup> session, rejeta l'amendement indien et favorisa le renvoi du problème à plus tard.

La question fut alors mise aux voix et le résultat fut le suivant: 44 pays ont décidé que cette question ne devait pas être soulevée durant cette 13<sup>e</sup> session; 28 membres ont manifesté le désir qu'un débat surgisse à l'Assemblée générale et 9 nations se sont abstenues de voter.

Monsieur l'Orateur, il fallait bien comprendre la question, et je crois que les principes qui furent invoqués en cette circonstance peuvent aussi bien s'appliquer à notre pays au point de vue unilatéral et individuel.

Comment un régime comme celui de la Chine communiste, en vertu des principes que j'ai énumérés très rapidement, peut-il demander son adhésion au sein des Nations Unies? Comment peut-il demander au Canada, un pays pacifique par excellence, dont l'amitié est facile, dont le cœur et le cerveau sont compréhensifs, de lui accorder son adhésion à la suite de ses agissements agressifs et belliqueux depuis son avènement au pouvoir? Comment pourrait-il demander son adhésion s'il ne met pas en pratique les principes des Nations Unies?

Vous savez sans doute, monsieur l'Orateur, que l'Organisation des Nations Unies, fondée en 1945 par de nombreuses nations fatiguées de la guerre et soucieuses de consolider enfin la paix et la coopération internationales de par le monde, a institué une charte qui comprend quatre buts principaux: premièrement, maintenir la paix et assurer la sécurité internationale; deuxièmement, favoriser l'amitié franche entre les membres; troisièmement, développer la coopération internationale, soit dans le domaine social, culturel ou économique; quatrièmement, créer, au moyen des Nations Unies, un organisme où doivent s'harmoniser tous les buts communs des différents membres vers la réalisation de ces fins justifiables.

Le Canada qui, comme je le disais tout à l'heure, a un cœur bien sensible et un cerveau bien équilibré, reconnaîtra peut-être un jour la Chine communiste. Cependant, avant que cette reconnaissance ne se concrétise, il faudra que ce pays démontre, de façon soutenue, permanente et franche, qu'il désire tenir compte de ses obligations internationales, qu'il veut traiter ses ressortissants comme des êtres humains, qu'il veut respecter la dignité de la personne humaine, qu'il veut traiter les autres pays avec lesquels il est appelé à collaborer, non pas sous la forme de la menace et du chantage, mais de la paix et de la fraternité.

[M. Allard.]

C'est pourquoi j'appuie la déclaration que faisait le très honorable premier ministre le 1<sup>er</sup> novembre 1957, alors qu'il disait que la Chine communiste "doit expier les fautes qu'elle a commises et nous prouver ses bonnes dispositions et sa bonne foi".

D'ailleurs, cette déclaration du très honorable premier ministre fut appuyée et élaborée par une autre, celle de l'honorable Sidney Smith, le 26 février 1958. Monsieur l'Orateur, je tiens à vous dire que je trouve ces déclarations sages, justes et appropriées.

Si le projet de résolution actuellement à l'étude était mis aux voix ce soir, je devrais inscrire mon expression négative pour les différentes raisons que je viens d'énumérer.

Quant à l'honorable député de Vancouver-Est, je l'invite à faire preuve de plus de cohésion et de coordination lorsqu'il présentera d'autres mesures à l'avenir, à moins qu'il ne veuille nous convaincre davantage qu'il tient à mourir au sein d'un groupe politique dont les soucis ne répondent pas à nos réalités actuelles et canadiennes.

(Traduction)

**M. Herridge:** Le député me permettrait-il de poser une question?

**M. Allard:** Certainement.

**M. Herridge:** Le député sait-il que, pendant la dernière campagne électorale, bon nombre de candidats du parti progressiste-conservateur ont préconisé et appuyé publiquement la reconnaissance de la Chine?

(Texte)

**M. Allard:** Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de répondre à la question de l'honorable député. Je dois lui dire, en réplique, que tout bon conservateur à la Chambre des communes s'en tient aux déclarations du très honorable premier ministre actuel.

(Traduction)

**M. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris):** Monsieur l'Orateur, il est évident que les observations que je vais formuler ne réussiront pas à résoudre la question controversée à laquelle se rattache la résolution dont est saisie la Chambre. Il est malheureux que je doive commencer à une heure si tardive.

**M. Winch:** C'était bien prévu.

**M. Dinsdale:** C'est ce que pense l'honorable député. Je puis avoir ma propre opinion. Mais je tiens à dire dès le début qu'à mon sens, la proposition de résolution simplifiée exagérément le problème. En écoutant sa présentation, je me suis dit qu'elle ne reposait pas sur des arguments logiques, mais sur les idées émises par certaines autorités qui favorisent la reconnaissance de la Chine communiste. Je suis certain que nous pourrions, si nous en